

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI  
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 19 mai 2020, tenue à huis clos, par vidéoconférence, en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois, suivant l'arrêté 2020-29 du 26 avril pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Philippe Mercier (Quartier 1, Ruitier)  
Madame la conseillère Lucille Robert (Quartier 2, Sweetsburg)  
Madame la conseillère Marie-France Beaudry (Quartier 3, Vilas)  
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier (Quartier 4, Bruck)  
Monsieur le conseiller Yvon Pepin (Quartier 5, Davignon)  
Monsieur le conseiller Daniel Marcotte (Quartier 6, Fordyce)

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beaugard.

Sont également présents :

Madame Julie Lamarche, OMA, greffière  
Madame Josée Tassé, CGA, trésorière  
Monsieur Claude Lalonde, ing., directeur général  
Monsieur Marc-Antoine Dunlavey, urbaniste, directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement

**Ouverture de la séance**

À 16 h 30, madame la mairesse Sylvie Beaugard constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**236-05-2020**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 4.3.1 Octroi de contrat – Prêt de personnel en inspection municipale – GESTIM Inc.
- 4.3.2 Adjudication de contrat – Marquage de chaussée (appel d'offres no 06-INF-P-20)
- 13.1 Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

**237-05-2020**

**Octroi de contrat - Prêt de personnel en inspection municipale - GESTIM Inc**

Considérant que Madame Annie Lavoie a donné sa démission à titre d'inspectrice en bâtiment en date du 27 avril 2020 et que le poste de Mme Lavoie doit être pourvu dans les meilleurs délais pour une courte période, soit du mois de juin à août de l'année en cours;

Considérant le Règlement numéro 1870 sur la gestion contractuelle de la Ville de Cowansville;

Considérant la demande du Service de l'aménagement urbain et environnement déposée au comité d'approvisionnement afin d'autoriser l'octroi d'un contrat pour une période de 12 semaines, par un mode de sollicitation autre que celui prévu d'office par le règlement;

Considérant que la firme GESTIM Inc. a déposé une offre de service pour un mandat professionnel de prêt de personnel pour un inspecteur en bâtiment;

Considérant qu'après analyse de la demande et pour des motifs de saine gestion, le comité d'approvisionnement recommande d'autoriser l'octroi de contrat de gré à gré;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Mercier

Appuyé de monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

D'accepter l'offre de service déposée par GESTIM Inc. numéro 2020-INSP-558, datée du 11 mai 2020, pour un mandat professionnel de prêt de personnel pour un inspecteur en bâtiment, pour une période de 12 semaines, au coût de 30 560.35 \$ toutes taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

**238-05-2020 Adjudication de contrat – Marquage de chaussée (appel d'offres no 06-INF-P-2020)**

Considérant que la Ville de Cowansville a procédé à un appel d'offres public pour le Marquage de chaussée (appel d'offres no 06-INF-P-2020), tel que prévu par la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19);

Considérant que l'appel d'offres vise l'octroi d'un contrat pour une période d'un (1) an ainsi que deux (2) périodes de renouvellement d'une (1) année chacune qui seront négociées entre les parties.

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission aux date et heure prévues à l'appel d'offres, à savoir :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix total (taxes incluses)</b>	
Lignes Maska	2020	106 443.28 \$
	2021	106 443.28 \$
	2022	106 443.28 \$
	<b>Total</b>	<b>319 329.84 \$</b>
Marquage Signalisation Rive-Sud B.A. Inc.	2020	107 707.48 \$
	2021	107 707.48 \$
	2022	107 707.48 \$
	<b>Total</b>	<b>323 122.44 \$</b>

Considérant qu'après analyse, toutes les soumissions se sont avérées conformes aux exigences spécifiées aux documents d'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Pepin

Appuyé de madame la conseillère Marie-France Beaudry

Et résolu :

D'adjuger le contrat pour le Marquage de chaussée (appel d'offres no 06-INF-P-2020) pour l'année 2020 au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Lignes Maska pour un montant total de 106 443.28 \$, le tout, aux conditions prévues dans les documents d'appels d'offre.

Le contrat est d'une durée d'un (1) an à partir de la date d'adjudication du contrat, soit le 19 mai 2020. À son expiration, le contrat peut être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un an chacune. Ces périodes d'option peuvent être prises individuellement à la seule discrétion de la Ville.

De puiser les deniers requis aux fins de la présente dépense à même le budget d'opération de chacune des années selon les quantités réelles.

Que la résolution du conseil municipal constitue le contrat entre les deux parties.

Adoptée à l'unanimité

**Aucune période de questions ne fut tenue considérant que la séance a été tenue à huis clos par vidéoconférence, en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois, suivant l'arrêté 2020-29 du 26 avril pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux.**

239-05-2020

**Levée de la séance**

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

De lever la présente séance à 16 h 33.

Adoptée à l'unanimité

---

Sylvie Beauregard, mairesse

---

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.